

0170012W  
ACADEMIE DE POITIERS  
COLLEGE DE LA TREZENCE  
2 RUE DU FIEF BRAUD  
17330 LOULAY  
Tel : 0546338047

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 21

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 13/11/2015

Réuni le : 26/11/2015

Sous la présidence de : Olivier-Stephan Leau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Autorisation est donnée au Chef d'Etablissement de renouveler les contrats, conventions et marchés (indiqués en pièce jointe) à la charge de l'Etablissement.

Certains de ces contrats peuvent être renégociés voire dénoncés et feront alors l'objet d'avenants soumis au vote lors de Conseils d'Administration ultérieurs.

Autorisation est donnée au Chef d'Etablissement de renouveler ou changer de prestataires dans le cadre d'interventions ne faisant pas l'objet d'un contrat.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0